



# Cresus Synchro

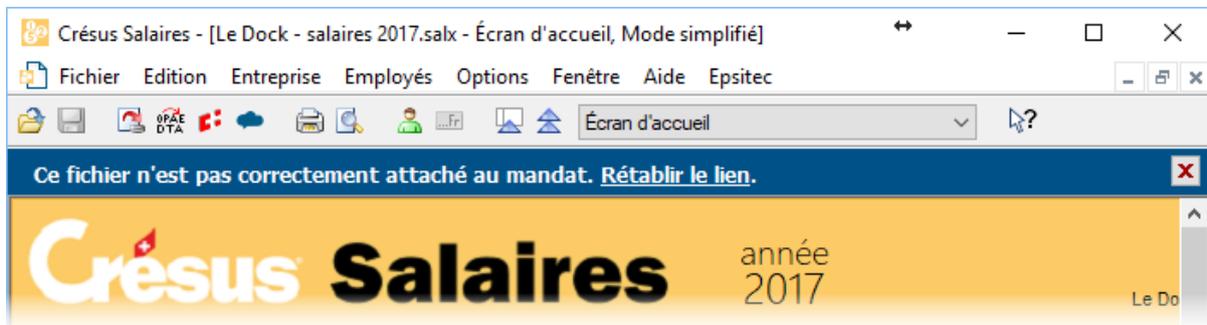
## 9 - Migrer un fichier

## 9 - Migrer un fichier

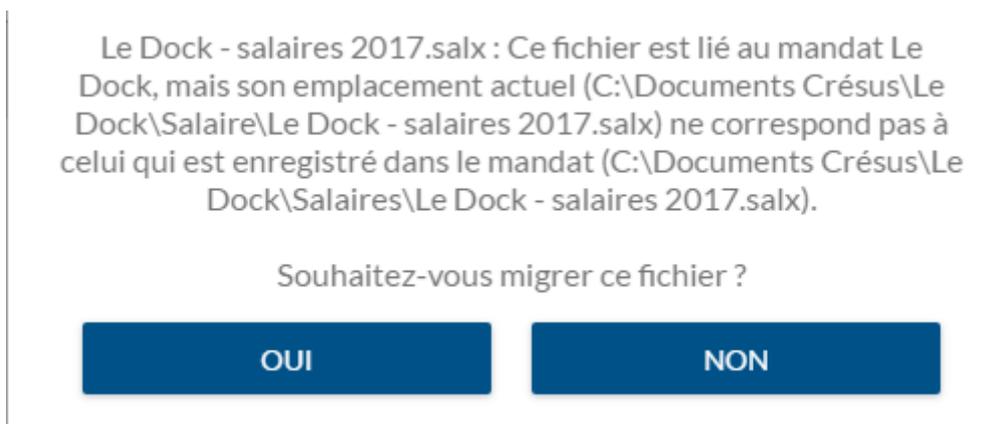
Si vous modifiez l'emplacement d'un des fichiers d'un mandat, ou si vous le renommez, le lien dans le mandat sera corrompu. La **migration** du fichier permet de remplacer le lien corrompu par un lien valide.

### Migrer depuis Crésus Facturation ou Crésus Salaires

A l'ouverture du fichier, Crésus Synchro détecte que son nom ou son emplacement ne correspond pas à celui qui est référencé dans le mandat. Un message s'affiche dans le bandeau au sommet de la fenêtre.



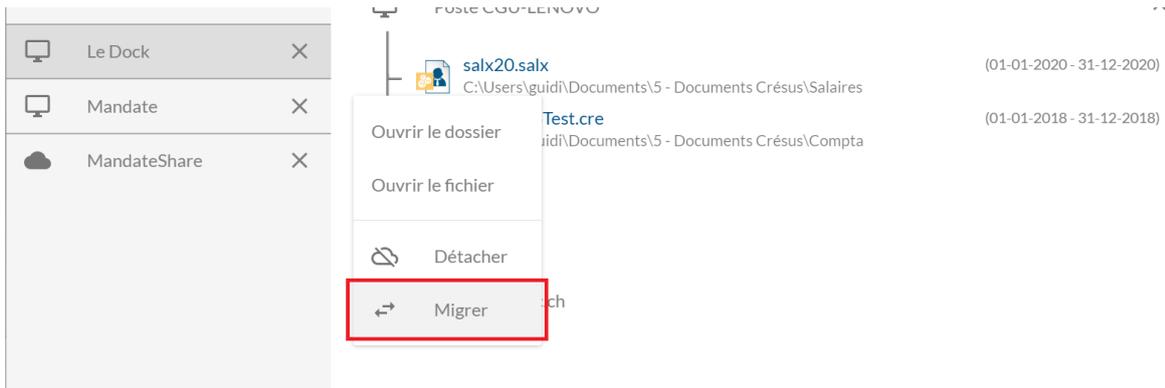
Cliquez sur *Rétablir le lien* pour corriger automatiquement le chemin dans le mandat.



### Migrer depuis Crésus Synchro

- Ouvrez le mandat dans Crésus Synchro.
- Cliquez sur le fichier concerné pour afficher le menu.

- Sélectionnez l'option *Migrer*.



- Utilisez les fonctionnalités de l'explorateur pour sélectionner le nouvel emplacement du fichier.

S'il y a des écritures dans le fichier d'échange, Crésus Synchro exige de les annuler avant de procéder à la migration.

La migration s'utilise également pour remplacer un fichier du mandat par un autre.

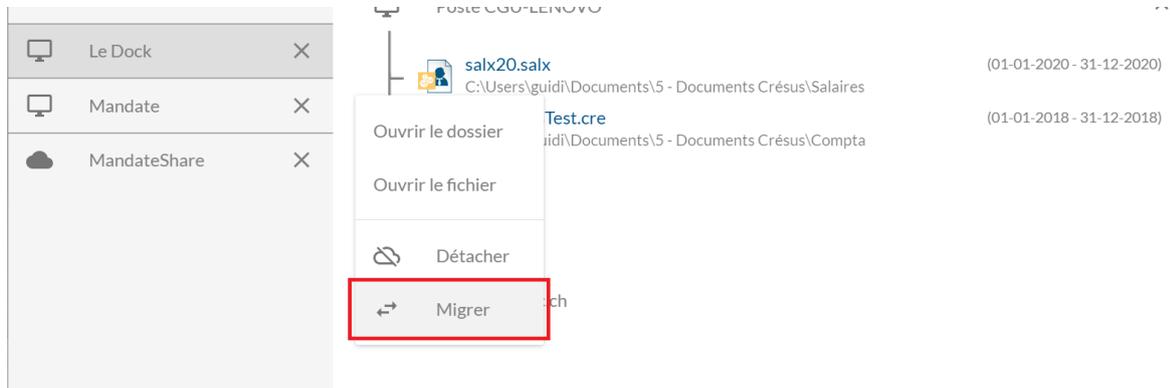
#### Remplacer depuis Crésus Facturation ou Crésus Salaire

- Ouvrez le nouveau fichier.
- Utilisez la commande *Fichier > Crésus Synchro > Attacher à un mandat*.
- Attachez le fichier au mandat comme décrit au §7 Attacher des fichiers.
- Ouvrez l'ancien fichier.
- Utilisez la commande *Fichier > Crésus Synchro > Détacher du mandat* comme décrit au §10 Détacher un mandat.

Il est recommandé de forcer une recombabilisation des factures ou des salaires.

#### Remplacer depuis Crésus Synchro

- Utilisez la commande *Fichier* > *Crésus Synchro* > *Afficher le mandat* depuis n'importe quel fichier du mandat.
- Cliquez sur le fichier concerné pour afficher le menu.
- Sélectionnez l'option *Migrer*.



- Utilisez les fonctionnalités de l'explorateur pour sélectionner le nouveau fichier.

S'il y a des écritures dans le fichier d'échange, Crésus Synchro exige de les annuler avant de procéder à la migration.

Il est recommandé de forcer une recombabilisation des factures ou des salaires.